



RAPPEL – INFORMATIONS ESSENTIELLES

Il est important de consulter attentivement l'avis de renouvellement que les membres ont reçu par courriel le 17 février 2021.

Voici les informations essentielles :

- Votre adhésion vient à échéance au 31 mars prochain : il est maintenant temps de renouveler votre appui à L'ADOQ!
- **Cotisation annuelle**
Consultez ce que L'ADOQ fait pour la profession et les principales réalisations de 2020-2021 [en cliquant ici](#). Votre contribution financière soutient directement tous ces projets, en plus de vous faire profiter des [nombreux avantages](#). Pour consulter les tarifs d'adhésion 2021-2022, [cliquez ici](#).
- **Demander un changement de statut et Membres à statuts particuliers (étudiant/retraité/congé parental)**
Pour accéder à un statut particulier* pour la période 2021-2022, les membres à statut régulier et à statuts particuliers doivent suivre [la procédure de renouvellement pour les statuts particuliers](#) et fournir les pièces justificatives conformément à la Politique de gestion des statuts particuliers nouvellement mise à jour. Toutefois, si vous aviez un statut de retraité en 2020-2021, ce statut se reconduit automatiquement et vous devez suivre la procédure de renouvellement pour statuts réguliers.
**Sont considérées comme membres à statuts particuliers toutes les personnes admissibles aux catégories suivantes : Membre professionnel - étudiant/congé parental/retraité, Membre en voie de professionnalisation et Membre en actualisation professionnelle.*
- **Ajout ou retrait de l'affichage au Répertoire des orthopédagogues en pratique privée**
Si vous n'êtes pas déjà affiché au [Répertoire](#) et que vous souhaitez ajouter ce service à votre dossier de membre, vous devez [remplir ce formulaire](#) et attendre le courriel de confirmation avant de procéder à votre renouvellement. Si vous souhaitez retirer ce service, vous devez également remplir le formulaire et attendre le courriel de confirmation avant de procéder à votre renouvellement. Aucun remboursement ne sera émis si nous recevons votre demande de retrait après le paiement. [Voyez ici](#) les différents libellés d'affichage mis à jour en 2020.

Adhésion 2021-2022

- **Accès au tarif membre**
Pour profiter des tarifs réservés aux membres lors d'une inscription à une activité de L'ADOQ (formation, Colloque/Symposium, etc.), votre adhésion doit avoir été en règle pour toute la période 2021-2022. Ainsi, si vous réactivez votre dossier de membre en cours d'année, des frais administratifs d'un montant équivalent à votre cotisation pour l'année vous seront facturés, en plus des frais de réactivation de dossier (50\$+tx).
- **Confirmation de renouvellement, reçu de cotisation et attestation de membre**
Les courriels de confirmation de renouvellement sont envoyés une fois par semaine au plus tard le lundi suivant la transaction. Vous y trouverez votre reçu de cotisation et votre attestation de membre en pièces jointes. Si vous souhaitez recevoir une copie papier de votre attestation de membre, veuillez [remplir ce formulaire](#).
- **Clarifications - Plateformes numériques L'ADOQ**
Nous mettons à votre disposition différentes plateformes numériques pour accéder aux services de L'ADOQ. [Consultez ce schéma](#) pour mieux comprendre ce qui s'offre à vous.
- **Date butoir**
Enfin, nous vous rappelons que la date butoir pour compléter votre renouvellement est le 31 mars 2021. Après cette date, des frais de renouvellement tardif pourraient être facturés (50\$+tx). Voyez-y rapidement!

Pour toute question ou assistance, communiquez rapidement avec nous
info@ladoq.ca / 1 855 263-4224

Merci de votre précieux soutien à L'ADOQ!